

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

Commugny
Avenue George de Mestral
(Pont sur l'A1)

Afin de permettre la réfection du pont sur l'autoroute A1 situé sur la route communale Av. George de Mestral à Commugny, le tronçon enjambant l'autoroute A1 compris entre les intersections avec les Ch. du Creuson et Ch. du Stand sera interdit à la circulation

Du mardi 13 juin 2023
au
Vendredi 11 août 2023

Une déviation locale sera mise en place par Commugny (av. George de Mertral) – Route de la Branvaude (RC 7-C-S) – route de Tannay (RC 3-IL-S) – route de Chatonnays (RC 3-IL-S) Ch. de la Corne – Ch du Stand dans les deux sens

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence; nous les remercions d'avance de leur compréhension.

Municipalité de Commugny
Direction générale de
la mobilité et des routes
Division – Entretien

Copie pour information

- Communes de : Commugny, Tannay, Chavannes-des-Bois
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Nyon
- ECA, Pully – SDIS, Terre-Sainte
- Voyer Région Ouest
- Police Viasuisse – Urgence santé
- Car-Postal, TPN,
- Manifestations – Transport spéciaux